2022-20266870 | 0650965713 | 2021 | EUR | 22.18.19 | m87-f | 31/07/2022 | 14 | M-app 1

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : Gentelman and Cars

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse: Avenue Louise N°: 65 Boîte: 11

Code postal: 1050 Commune: Ixelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet : Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0650.965.713

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

05-04-2016

Ce dépôt concerne :

 $|\mathsf{x}|$

les COMPTES ANNUELS en

EURO

approuvés par l'assemblée générale du

30-06-2022

X

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2021

au

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2020

au

31-12-2020

31-12-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-app 6.1.1, M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 7, M-app 8, M-app 9, M-app 10, M-app 11, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

N°	0650965713	M-app 2

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Fievez Angel				
rue du Breucq 20				
7830 Bassilly				

BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

N° 0650965713 M-app 2.2

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

N° 0650965713 M-app 3.1

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		<u>350</u>
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>29.069</u>	<u>39.321</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	28.959	39.321
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	635	2.109
Location-financement et droits similaires		25	28.323	37.212
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	110	
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>149.854</u>	<u>211.125</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	132.740	210.659
Créances commerciales		40	111.529	194.508
Autres créances		41	21.211	16.151
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	14.574	466
Comptes de régularisation		490/1	2.541	
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	178.923	250.796

N°	0650965713	5713 M-app 3.	.2
----	------------	---------------	----

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	23.907	<u>11.482</u>
Apport		10/11	70.000	70.000
Disponible		110		
Indisponible		111	70.000	70.000
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-46.093	-58.518
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

N° 0650965713 M-app 3.2

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>155.016</u>	<u>239.314</u>
Dettes à plus d'un an		17	112.634	87.467
Dettes financières		170/4	51.714	26.547
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	51.714	26.547
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	60.920	60.920
Dettes à un an au plus		42/48	42.034	151.847
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	15.895	7.260
Dettes financières		43		53
Etablissements de crédit		430/8		53
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	13.043	121.001
Fournisseurs		440/4	13.043	121.001
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	13.096	11.852
Impôts		450/3	13.096	11.852
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48		11.681
Comptes de régularisation		492/3	348	
TOTAL DU PASSIF		10/49	178.923	250.796

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	26.565	-18.146
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		6.123
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	10.713	8.972
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	348	2.925
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	15.505	-30.043
Produits financiers		75/76B	912	1.834
Produits financiers récurrents		75	912	1.834
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	3.992	3.560
Charges financières récurrentes		65	3.992	3.560
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	12.425	-31.769
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	12.425	-31.769
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	12.425	-31.769

N° 0650965713 M-app 5

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

Bénéfice (Perte) à affecter Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent
Prélèvement sur les capitaux propres
Affectation aux capitaux propres
à l'apport
à la réserve légale
aux autres réserves
Bénéfice (Perte) à reporter
Intervention des associés dans la perte
Bénéfice à distribuer
Rémunération de l'apport
Administrateurs ou gérants
Travailleurs
Autres allocataires

	Codes	Exercice	Exercice précédent
(+)/(-)	9906	-46.093	-58.518
(+)/(-)	(9905)	12.425	-31.769
(+)/(-)	14P	-58.518	-26.750
	791/2		
	691/2		
	691		
	6920		
	6921		
(+)/(-)	(14)	-46.093	-58.518
	794		
	694/7		
	694		
	695		
	696		
	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	XXXXXXXXX	48.865
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169		
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	48.865	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	XXXXXXXXX	9.544
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	10.363	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	19.907	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	<u>28.959</u>	

N°

0650965713 M-app 6.1.3

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	xxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365	110	
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	110	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)	<u>110</u>	

N° 0650965713 M-app 6.4

RELATIONS AVEC LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS

MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE GESTION ET DE SURVEILLANCE

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Compte courant sans terme fixe au taux légal

Garanties	constituées en	leur i	faveur
-----------	----------------	--------	--------

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9500	12.908
9501 9502	

N° 0650965713 M-app 6.5

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

N°

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrété royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants

Ces dérogations se justifient comme suit : Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation [ont] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne : et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [a] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des changes imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif : - Frais de constitution.

Frais de restructuration Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :
Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles : Des immobilisations corporelles [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

+	Méthode + L (linéaire) + D (dégressive) + A (autres) +		+	+ Taux en %			
			+ + +	Principal Min Max.	+ +	Frais accessoires Min Max.	
+ + 1. Frais d'établissement+	L	+ + NR	+	33.33 - 33.33	+ +	33.33 - 33.33	
+ 2. Immobilisations incorporelles+		+ + +	+++++		+		
3. Bâtiments industriels, admini- + stratifs ou commerciaux *+		+ +	+++		+		
+ + 4. Installations, machines et +		+ +	+		+		
- outillage *+ - +		+ +	+ +		+		
+ 5. Matériel roulant *+ + +		+ NR +	+	20.00 - 20.00	+	20.00 - 20.00	
+ 6. Matériel de bureau et mobilier* + +	L L	+ NR + NR	+	33.33 - 33.33 33.33 - 33.33	+	33.33 - 33.33 33.33 - 33.33	
+ + 7. Autres immobilisations corp. * .+		+ +	+		+		

^{*} Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR - montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 :

Des participations [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

- Approvisionnements
- 1. Approvisionnements : 2. En cours de fabrication produits finis : 3. Marchandises : 4. Immeubles destinés à la vente :

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production. - Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ (Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution : Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Le passif [comporte des] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes : Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :
Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (portant sur des biens immobiliers et conclues avant le ler janvier 1980), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élévés à :

EUR

N° 0650965713 M-app 6.6

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

L'administrateur décide de conserver les règles comptables de continuité, entre autres les méthodes d'évaluation, pour les raisons suivantes:
- la société dispose d'avances importantes de ses actionnaires qui n'en demandent pas le remboursement immédiatement.
La continuité de la société n'est nullement menacée et elle est parfaitement en mesure de respecter toutes ses obligations en matière de paiement.